



– Appel à candidatures du 18 janvier au 7 février 2021

Bourse Horizon

La Fondation de France a sollicité Artagon pour mettre en œuvre une action de soutien destinée aux jeunes artistes qui ont obtenu leur diplôme d'une école supérieure d'art publique française en 2020, et qui subissent particulièrement les effets de la crise sanitaire : la Bourse Horizon. Réalisée grâce au soutien financier de la Fondation de France, cette action est pilotée par Artagon et menée en partenariat avec l'ANdÉA.

Présentation

À l'issue du présent appel à candidatures, Artagon attribuera, en concertation avec la Fondation de France et l'ANdÉA, **une bourse de 1 500€ à 42 jeunes artistes en difficulté dans le contexte de la crise sanitaire, qui ont obtenu leur diplôme en 2020 d'une école supérieure d'art publique française sous tutelle du ministère de la Culture** [\[voir ici la liste des écoles d'art concernées\]](#).

Les artistes bénéficiaires de la Bourse Horizon profiteront également d'une mise en avant par Artagon afin de gagner en visibilité, d'obtenir des opportunités et de faire connaître leur travail auprès de leurs pairs, du monde professionnel et du public.

Qui peut postuler ?

Le présent appel à candidatures s'adresse à des jeunes artistes (arts plastiques, photographie, vidéo, performance, etc.) qui ont obtenu leur diplôme en 2020 avec un DNSEP, un DNSAP ou un équivalent Bac +5 d'une école supérieure d'art publique française, et qui traversent une situation d'urgence particulière en raison de la crise sanitaire, qu'elle soit économique, sociale ou personnelle.

Critères de sélection

L'objectif de la Bourse Horizon est d'apporter un soutien à des jeunes artistes qui viennent d'obtenir leur diplôme, afin de leur permettre d'envisager plus sereinement le début de leur activité, sans renoncer à devenir artiste pour des raisons matérielles et contextuelles.

Critères sociaux

Les critères de sélection sont avant tout sociaux, et tiennent compte de la situation personnelle, familiale et financière des artistes. Seront notamment privilégiés celles et ceux qui bénéficiaient d'une bourse pendant leurs études et qui l'ont perdue en même temps que le statut étudiant, ou qui n'ont à ce jour aucun revenu et aucune aide, familiale ou extérieure, malgré l'existence de charges incompressibles.

Critères artistiques

Les critères de sélection sont ensuite artistiques : il s'agit de s'assurer que les bénéficiaires de la Bourse Horizon développent bien une pratique artistique cohérente et originale amenée à être continuée et amplifiée sur le long terme.

Processus de sélection

Le choix de l'attribution des bourses est le fruit d'une décision collégiale impliquant les équipes d'Artagon, de la Fondation de France et de l'ANdÉA. Les écoles ayant diplômé les artistes qui candidatent seront également associées.

Calendrier

18 janvier : ouverture de l'appel à candidatures.

7 février à 23h59 : clôture de l'appel à candidatures, trois semaines après son ouverture.

8-19 février : étude des candidatures et délibérations.

22 février : annonce des résultats et versement des bourses.

1er mars - 1er avril : mise en avant des artistes bénéficiaires par Artagon, pour celles et ceux qui le souhaitent.

Dossier de candidature

Afin d'être étudié, le dossier de candidature doit inclure les éléments suivants :

- Une lettre de motivation d'une page A4 au format PDF, composée de trois paragraphes :
 - un paragraphe présentant la situation de l'artiste et son urgence : charges et revenus, situation familiale, personnelle et professionnelle, conséquence de la crise sanitaire sur celle-ci, report et annulation de projets ou d'opportunités, impossibilité de trouver un travail alimentaire, perte d'une bourse du Crous en précisant l'échelon, etc.
 - un paragraphe expliquant comment la Bourse Horizon de 1 500€ serait utilisée, tant d'un point de vue personnel qu'artistique.
 - un paragraphe détaillant la manière dont la crise sanitaire a pu orienter le travail artistique ou est amenée à le faire, par exemple vers des logiques de transition (réemploi, sobriété, projets coopératifs, etc.), autant sur le fond que sur la forme.

- Un portfolio à jour au format PDF (30 pages maximum).
- Un CV à jour au format PDF (une page format A4 portrait ou paysage).
- Une copie du diplôme reçu en 2020 ou à défaut une attestation de l'école certifiant sa délivrance au format PDF ou JPG.

Les noms des quatre fichiers PDF doivent respecter le format suivant : Prénom Nom-Lettre.pdf / Prénom Nom-Portfolio.pdf / Prénom Nom-CV.pdf / Prénom Nom-Diplome.pdf ou .jpg

Le dossier de candidature est à envoyer par email en un seul envoi à artagon@artagon.org le dimanche 7 février à 23h59 au plus tard.

Pour postuler, chaque artiste doit faire figurer dans l'objet du mail : son prénom et son nom, le nom de la bourse et le nom de l'école ayant délivré son diplôme en 2020, selon le format suivant : Prénom Nom - Bourse Horizon - Nom de l'école

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas étudiés.

Les demandes de précisions ou d'informations complémentaires sont à adresser par email à artagon@artagon.org avant le vendredi 5 février à 18h.

À propos d'Artagon

Artagon est une association d'intérêt général fondée en 2014, dédiée au soutien, à la promotion et à l'accompagnement des jeunes artistes et professionnels de la création.

L'activité d'Artagon a pour point de départ l'organisation de *L'exposition internationale des étudiants en école d'art*, qui rassemble chaque année à Paris entre 30 et 50 artistes sélectionnés au sein de plusieurs écoles françaises et européennes par un jury composé d'artistes et de professionnels.

En parallèle, Artagon propose divers programmes d'expositions, de performances, de rencontres et de formations, ainsi que des actions de médiation et de soutien en collaboration avec de nombreux acteurs sociaux et culturels. En juin 2020, Artagon a par exemple créé un fonds d'urgence pour les étudiants en école d'art les plus fragilisés par la crise sanitaire, qui a permis le versement d'une bourse d'aide à plus de 300 d'entre eux.

Artagon a été fondée et est dirigée par les directeurs artistiques et commissaires d'exposition Anna Labouze & Keimis Henni.

artagon.org

À propos de la Fondation de France

Chacun de nous a le pouvoir d'agir pour l'intérêt général. Cette conviction est, depuis 50 ans, le moteur de la Fondation de France. Chaque jour, elle encourage, accompagne et transforme les envies d'agir en actions utiles et efficaces pour construire une société plus digne et plus juste.

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France réunit ainsi, sur tous les territoires, des donateurs, des fondateurs, des bénévoles et des acteurs de terrain. À chacun, elle apporte l'accompagnement dont il a besoin pour que son action soit la plus efficace possible. Et ce dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation, etc.

Pour répondre à l'urgence de la crise sanitaire et l'impact désastreux sur les acteurs du monde culturel et artistique, le département Cultures et société de la Fondation de France a soutenu quelques initiatives hors des axes de son programme, en mettant en place notamment un fonds d'aide exceptionnel pour les jeunes artistes, encore étudiants ou jeunes diplômés, dans les domaines des arts plastiques, de la danse, de la musique et du cinéma.

fondationdefrance.org

À propos de l'ANdÉA – Association nationale des écoles supérieures d'art et de design

Créée en 1995, l'ANdÉA fédère les écoles supérieures d'art et design sous tutelle du ministère de la Culture. Les établissements sont représentés au sein de l'ANdÉA par plus de 200 membres : enseignant-e-s, étudiant-e-s, directeurs-ices, administrateurs-ices, chef-fe-s de services... mais aussi des structures associées qui partagent des objectifs ou environnements communs (enseignement supérieur Culture, écoles d'art de pratiques amateurs, classes préparatoires publiques aux écoles d'art...). Cette communauté des écoles d'art travaille au sein de l'ANdÉA dans le cadre de commissions thématiques et d'ateliers : parcours et pédagogies, recherche, vie étudiante et des écoles, histoire des écoles d'art, transitions sociales et écologiques...

andea.fr

Partenaire

 | AGNÈS RENOULT
COMMUNICATION

agnesrenoult.com